

Au cours du Viaur



Bulletin d'information du Syndicat du Bassin Versant du Viaur

> Agir pour lutter contre l'érosion

Une étude sur l'érosion des sols réalisée sur les bassins versants de la Durenque et du Jaoul fait apparaître que, dans une cinquantaine d'années, 60 % de la surface agricole utile (SAU) de ces deux territoires pourraient avoir des baisses de rendement importantes à cause de l'érosion des sols. Les estimations faites par cette étude donnent des pertes de sols dans 50 ans supérieures à 5 cm pour 60% de cette SAU qui viendront s'ajouter aux pertes déjà enregistrées. Pour rappel, dans la plupart des parcelles agricoles de la zone d'étude, l'horizon de surface exploitable par les agriculteurs n'excède pas 30 cm.

Sur une zone témoin du Bouzou, sur la commune de Ségur, des aménagements de berges ont été réalisés, en concertation avec les agriculteurs. Cette action a été lancée pour pallier le colmatage excessif du cours d'eau qui s'était accéléré depuis 2006. La mise en culture sur des parcelles pentues et le piétinement des berges et du lit du ruisseau par les animaux d'élevage en sont deux des causes.

Ce sont là deux exemples qui illustrent l'importance de l'érosion des sols sur le Bassin Versant du Viaur. Ceci est en lien direct avec le relief et la nature de cette zone, qui rendent cruciaux les problèmes de pollutions diffuses aux nitrates et

le mauvais fonctionnement des cours d'eau notamment lié au colmatage par les particules fines.

C'est pourquoi Agri-Viaur, le volet agricole du Syndicat mixte du Bassin Versant du Viaur – dont le leitmotiv peut se résumer ainsi : convaincre sans contraindre – propose de nombreuses actions afin d'informer, de sensibiliser, d'accompagner : journées d'information, rencontres et essais sur le terrain, accompagnements individuels, aides, prises en charge de certains travaux (en l'occurrence plantations de clôtures, mise en place de points d'abreuvement notamment...), contractualisation autour de mesures agro-environnementales visant à limiter et à réduire l'érosion...



> Sensibilisation collective et accompagnement individuel

Des rencontres sur le terrain riches d'enseignements et d'échanges constructifs.



Les problèmes d'érosion concentrent, ou rassemblent, bon nombre des dysfonctionnements du territoire. Ainsi en est-il des effluents. Si les bâtiments d'élevage ont été mis aux normes, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit également de les valoriser au mieux, ceci en évitant qu'ils ne se retrouvent dans le lit des cours d'eau. L'exemple d'Eric Saint-Geniez, à Rulhaguet (lire page 4), est très éclairant quant à la manière de concilier respect de l'environnement et rentabilité économique de l'exploitation. Idem quant à la fertilisation. Si de nettes améliorations ont été constatées sur les doses apportées, des progrès sont encore à réaliser sur la période d'épandage la mieux adaptée pour la plante. Le suivi agronomique assuré sur certaines exploitations permet de mettre en évidence ces marges de progrès. Concernant le mauvais fonctionnement des cours d'eau, leur recalibrage, le drainage et le piétinement des animaux sont des sujets qui sont fréquemment traités dans ce bulletin, tout comme le colmatage et l'ensablement générés par l'érosion des berges. Ce phénomène, s'il est également inhérent aux caractéristiques naturelles des sols de cette région, est accentué par le travail du sol tel qu'il est souvent pratiqué. Il est indéniable qu'une parcelle en prairie de longue durée ne subit que peu d'érosion ; il en est autrement quand les rotations sont rapides. De même, le labour profond et l'affinage de la terre de surface exposent la parcelle à un risque élevé d'érosion.

Une vision globale de l'exploitation

Pour répondre à ces problématiques, un programme expérimental a été élaboré sur le Cône sur la période 2010-2012, puis, dans la continuité de celui-ci, sur le bassin versant du Cône et de la Durenque pour la période 2013-2018. L'évaluation du premier programme avait mis en évidence la nécessité de poursuivre sur cette voie. Une sensibilisation collective et un accompagnement individuel sont assurés.

Les agriculteurs sont invités à participer à des journées organisées en collaboration avec la Chambre d'agriculture, l'ADA-SEA (association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles), l'association Arbres Haies Paysages d'Aveyron... Ces rencontres donnent lieu à des échanges d'une grande richesse, y compris entre interlocuteurs qui ne communiquent pas spontanément. De plus, constat est fait que les agriculteurs sont très demandeurs de formations leur permettant de mieux connaître le sol de leurs exploitations (lire le témoignage de Nadine Vernhes ci-contre). En démarche individuelle, l'objectif est d'accompagner l'agriculteur (souvent éleveur) dans une réflexion fondée sur une vision globale de l'exploitation. L'érosion, en l'occurrence, concerne surtout les parcelles sur lesquelles sont cultivées les céréales, le maïs ou encore les prairies de courte durée (type ray grass). Il s'agit alors de proposer à l'agriculteur des éléments qui lui permettent de faire des choix éclairés. Ainsi, lorsqu'il peut mesurer ce que ce phénomène entraîne comme perte de temps et d'argent à cause d'un rendement diminué par la perte de terre fertile emportée dans le cours d'eau, il lui est plus aisé de savoir où et comment il peut agir. Parmi les actions qui peuvent diminuer ce risque érosion se trouvent les pratiques de travail du sol comme le travail simplifié du sol (dont fait partie le semis direct – lire le témoignage d'Eric Saint-Geniez) – mais aussi les modifications de l'assolement prenant en compte les parcelles sensibles et l'allongement des rotations. Des éléments topographiques peuvent également être mis en œuvre comme les rigoles pour organiser l'écoulement des eaux, la plantation de haies, sur talus ou sur deux rangs (afin de limiter les écoulements et l'accélération des eaux), la pose de clôtures en bordure de cours d'eau visant à limiter le piétinement des animaux et à favoriser le développement d'une ripisylve...



Nadine Vernhes : "Mieux comprendre pour mieux agir"

> Nadine Vernhes Des solutions efficaces sans gros investissement

Nadine Vernhes est co-présidente d'Agri-Viaur, le volet agricole du syndicat mixte du bassin versant du Viaur, un volet dont Mme Vernhes, par ailleurs maire de Centrès et agricultrice sur cette commune, rappelle qu'il a été défendu par les élus. Parmi les exemples qui illustrent le travail accompli figure celui effectué autour des nitrates : il a permis d'améliorer grandement la situation, même si, dit-elle, « il ne faut pas relâcher les actions ».

En ce qui concerne les problèmes liés à l'érosion, elle admet que, dans une région d'élevage comme l'Aveyron, « les agriculteurs sont moins attentifs au travail du sol ».

Aussi est-il nécessaire de faire prendre conscience, et de montrer comment on peut travailler autrement. Cela suppose souvent de « ré-apprendre », à partir notamment « des techniques du sol et de l'agronomie », avec des « solutions efficaces qui ne demandent pas de gros investissements ».

Pour cela, souligne Mme Vernhes, les actions dites « plein champ » remportent un vif succès et mettent en évidence d'une manière quasiment imparable à quel point de légères modifications des habitudes ont une incidence forte. Exemple : le pesage d'un épandeur fait ressortir le dosage toujours trop élevé de la matière épandue.

Les études offrent également leur lot de révélations. Ainsi en

fut-il de « la quantité de terre qui part au ruisseau » avec un labour profond dans le sens de la pente.

Quant au fonctionnement de la rivière, « mieux comprendre permet de mieux agir, surtout après avoir pris conscience de l'impact en aval de chaque action ».

Nadine Vernhes ajoute que les agriculteurs ont à répondre aujourd'hui à autre chose que ce qu'on attendait d'eux voilà quelques dizaines d'années.

« Aujourd'hui, nous devons alimenter, mais mieux alimenter, et en respectant notre environnement, en prenant en compte les générations qui nous suivent ».

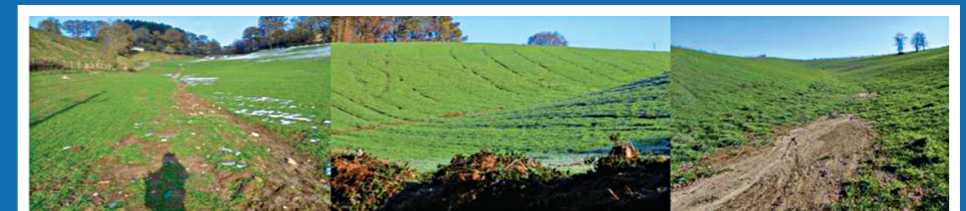


Quantifier sur le terrain

Constater les phénomènes d'érosion est une chose, les quantifier en est une autre. C'est pourquoi des études complémentaires sont menées, notamment sur le territoire du Cône et de la Durenque, afin d'obtenir des références quant à la perte de sols liée à l'érosion. L'objectif est de conforter les premiers travaux (localisation des zones à risque, élaborations de scénarios tendanciels pour les 50 années prochaines) par des estimations de perte de sol. Pour cela, la méthode consiste à obtenir des mesures sur le terrain (des rigoles, de l'envasement des lacs, des fossés...), chez cinq agriculteurs représentatifs du contexte (avec différentes productions, sols, pentes...).

A long terme, ces données devraient faire apparaître la nécessité d'intégrer le problème de l'érosion dans les choix effectués sur une exploitation. En effet, lorsque l'on peut quantifier, même de façon approximative, les quantités de terres fertiles qui peuvent être emportées, on suppose que cette érosion a un réel impact sur la fertilité des sols. Même si actuellement ces baisses de fertilité ne sont pas visibles car elles sont compensées par des apports d'engrais et par l'évolution des variétés culturales. C'est pourquoi il est important d'accompagner les agriculteurs qui ont des parcelles sensibles à l'érosion afin de réduire les risques. Chaque exploitation étant unique, l'intégration de la problématique érosion doit se faire par une approche globale du système d'exploitation.

Erosion mesurée, automne/hiver 2013



16,2 t/ha	5,7 t/ha	2,25 t/ha
16,5 m ³	9,2 m ³	9,7 m ³
158 rigoles	74 rigoles	61 rigoles

Moyenne : Zone perte de sol : 5,6 t/ha - Rigole : largeur de 15 cm et hauteur de 5 cm



> Le semis direct pour valoriser les effluents

Il a plu. Sur la parcelle parcourue en compagnie d'Eric Saint-Geniez, à Rulhaguet, commune de Rullac Saint-Cirq, on s'attend à s'enfoncer jusqu'aux chevilles. Or, le sol est parfaitement portant, sur la partie haute et plane comme dans la pente qui descend vers les bois et le ruisseau affluent du Cône. Eric Saint-Geniez pratique le semis direct. Lui et son épouse, Valérie, ont fait ce choix lorsqu'ils ont créé une EARL ensemble, lorsque Valérie s'est installée en tant qu'agricultrice avec un atelier hors-sol de veaux de boucherie. Il a fallu, alors, poser la question de l'utilisation du lisier généré par cette production – qui s'est ajouté à celle d'ovins viande (avec 400 têtes et une commercialisation en label Agneau del país).

Difficile d'épandre sur des parcelles très vallonnées labourées. Le semis direct est apparu comme la solution car, explique Eric Saint-Geniez, « on ne touche pas à la structure du sol qui est ainsi beaucoup moins sensible à l'érosion ».

Certaines pentes sont donc devenues épandables, ce qui a permis au couple d'étendre les surfaces qui peuvent recevoir les effluents, précieux pour l'apport en matière azotée pour les céréales. Quelque six hectares sont ainsi consacrés à ces cultures, permettant de valoriser entre 200 et 300 m³ de lisier. Pour les prairies de longue durée, les Saint-Geniez ont recours au fumier de l'exploitation composté. Tout ceci dans une dé-



Eric Saint-Geniez explique que le semis direct garantit une bonne structure du sol. Il est pratiqué après une culture de luzerne dont les racines profondes aèrent le sol.

marche qui vise à « être le plus autonome possible, à faire le moins de dépense possible et à valoriser au mieux ».

Eric et Valérie Saint-Geniez n'effectuent pas ce travail de semis direct seuls. Ils ont adhéré à la CUMA du Lagast qui comprend un service spécialisé avec matériel et un technicien. Sur les cantons concernés (Cassagnes-Bégonhès et Réquista), ce sont environ 300 hectares qui sont cultivés en semis direct.



Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur

10, cité du Paradis - 12800 Naucelle

tél. 05 65 71 12 64 - fax 05 65 71 10 98

karine.lacam@wanadoo.fr - www.riviere-viaur.com

Avec la participation de



Et des communes du bassin du Viaur

Conception et réalisation :
Syndicat Mixte
du Bassin Versant du Viaur
Rédaction :
Catherine Samson
Maquette et Impression :
Groupe Burlat Rodez
Imprim'vert - 12/2013